

Communiqué

ACE AVIATION ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE AINSI QU'UNE OFFRE DE RACHAT SUBSTANTIELLE DE 500 MILLIONS DE DOLLARS

POINTS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE

- Perte d'exploitation de 27 M\$ (avant provision pour les enquêtes sur le fret).
- BAIIALA (avant provision pour les enquêtes sur le fret) de 205 M\$, BAIIALA de 222 M\$ d'Air Canada compris.
- Perte nette de 182 M\$.
- Offre de rachat substantielle de 1,5 G\$ réalisée en janvier 2008.
- Vente de la participation dans Jazz en janvier 2008 pour un produit net en espèces de 97 M\$.
- Placement secondaire de parts d'Aéroplan en avril 2008 pour un produit net en espèces de 343 M\$.
- Trésorerie d'ACE de 886 M\$ après la clôture du placement secondaire.

MONTRÉAL, le 9 mai 2008 – Gestion ACE Aviation Inc. (« ACE ») a annoncé aujourd'hui une perte d'exploitation (avant provision pour les enquêtes sur le fret) de 27 M\$ pour le premier trimestre de 2008.

Air Canada, pour sa part, a déclaré une perte d'exploitation (avant provision pour les enquêtes sur le fret) de 12 M\$, soit une amélioration de 66 M\$ par rapport au premier trimestre de 2007 sur des bases comparables.

Le BAIIALA¹⁾ d'ACE se chiffre à 205 M\$ (avant provision pour les enquêtes sur le fret). Air Canada a déclaré pour sa part un BAIIALA de 222 M\$ (avant provision pour les enquêtes sur le fret) pour le trimestre, en hausse de 93 M\$ par rapport au premier trimestre de 2007 sur des bases comparables.

La perte nette de 182 M\$ pour le trimestre tient compte d'une provision pour les enquêtes sur le fret de 125 M\$, de pertes de changes de 89 M\$, d'une charge de dépréciation du matériel volant de 38 M\$ et d'un gain avant impôts de 89 M\$ tiré de la vente de parts de Jazz en janvier 2008.

« Je suis heureux des résultats d'exploitation du trimestre et des progrès réalisés par ACE en ce qui concerne sa stratégie de liquidation, dit Robert Milton, président-directeur général de Gestion ACE Aviation.

« Air Canada a dégagé de son exploitation de très solides résultats malgré le défi que pose la hausse des prix du carburant.

« En janvier 2008, nous avons réalisé une offre de rachat substantielle de un milliard et demi de dollars. Nous avons aussi réuni 97 millions dans le cadre d'une vente dispensée de parts de Jazz. Et en avril 2008, ACE a réuni un montant additionnel de 343 millions de dollars en espèces dans le cadre du placement secondaire de parts d'Aéroplan.

« Nous sommes donc en bonne position pour lancer une autre offre de rachat substantielle », de conclure M. Milton.

ACE ANNONCE LE RACHAT D'UN MAXIMUM DE 500 MILLIONS DE DOLLARS D' ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A ET D' ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B DANS LE CADRE D'UNE OFFRE DE RACHAT SUBSTANTIELLE

ACE a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait autorisé une offre de rachat substantielle (l'« offre ») visant le rachat pour annulation de jusqu'à 500 millions de dollars canadiens de ses actions à droit de vote variable de catégorie A et de ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement les « actions »), soit au total jusqu'à 23 809 523 actions. L'offre est faite par « adjudication à la hollandaise modifiée » dans le cadre de laquelle les actionnaires peuvent déposer la totalité ou une partie de leurs actions i) soit à un prix d'au moins 21,00 \$ CA et d'au plus 24,00 \$ CA l'action, par multiples de 0,10 \$ l'action, ii) soit sans préciser de prix d'achat, auquel cas leurs actions seront rachetées au prix de rachat établi conformément à l'offre. L'offre expire à 17 h (heure de Montréal) le 18 juin 2008, à moins qu'elle ne soit retirée ou prolongée par ACE.

Le prix de rachat payé par action dûment déposée (le « prix de rachat ») dépendra du nombre d'actions déposées et des prix indiqués par les actionnaires et sera le prix le plus bas qui permettra à ACE de racheter au plus 500 millions de dollars canadiens d'actions à un prix à l'intérieur de la fourchette de prix indiquée ci-dessus. Les actionnaires toucheront le prix de rachat au comptant pour les actions déposées à un prix égal ou inférieur au prix de rachat. Toutes les actions déposées à des prix supérieurs au prix de rachat seront retournées aux actionnaires. ACE rachètera toutes les actions au même prix, même si les actionnaires ont indiqué un prix inférieur. Si, en raison du nombre d'actions déposées au prix de rachat ou à un prix inférieur, le prix de rachat total excède 500 millions de dollars canadiens, ACE rachètera de manière proportionnelle les actions ainsi déposées.

Conformément aux conditions des actions privilégiées convertibles d'ACE, les porteurs d'actions privilégiées pourront participer à l'offre en déposant leurs actions privilégiées comme si elles avaient été converties.

L'offre n'est pas conditionnelle au dépôt d'un nombre minimum d'actions. Toutefois, elle est assujettie à d'autres conditions, dont l'approbation des autorités de réglementation. Les détails des modalités et des conditions de l'offre seront énoncés dans l'offre de rachat et la note d'information ainsi que dans les documents connexes qui seront déposés auprès des autorités de réglementation compétentes au Canada et aux États-Unis et transmis par la poste aux porteurs d'actions, d'actions privilégiées et d'obligations convertibles de premier rang à 4,25 % vers le 13 mai 2008.

Communiqué à titre d'information seulement

Le présent communiqué est transmis à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre de rachat ni une sollicitation d'offre de vente des actions d'ACE. La sollicitation et l'offre de rachat d'actions se feront exclusivement aux termes de l'offre de rachat et de la note d'information distinctes ainsi que des documents s'y rapportant. ACE déposera l'offre de rachat et note d'information et les documents connexes auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières au Canada et une déclaration d'offre publique de rachat sur annexe TO (*Tender Offer Statement - Schedule TO*) auprès de la Securities and Exchange Commissions (la « SEC ») des États-Unis. Il est recommandé aux actionnaires de lire attentivement la déclaration d'offre publique de rachat, l'offre de rachat et la note d'information, la lettre d'envoi connexe et les autres documents connexes, car ils contiennent des renseignements importants, dont les modalités et conditions de l'offre. L'offre d'achat et la note d'information, la lettre d'envoi connexe et certains autres documents seront transmis sans frais à tous les porteurs d'actions, d'actions privilégiées et d'obligations convertibles de premier rang à 4,25 %.

On pourra obtenir sans frais la déclaration d'offre publique de rachat (y compris l'offre d'achat et la note d'information, la lettre d'envoi connexe et tous les autres documents d'offre déposés par ACE auprès de la SEC) sur le site Web de la SEC, www.sec.gov, ou en téléphonant au secrétaire d'ACE au (514) 205-7856. On pourra également obtenir sans frais les documents d'offre qui doivent être déposés au Canada sur www.sedar.com.

1) Mesures hors PCGR

Le BAIIALA est une unité de mesure ne relevant pas des PCGR et qui est couramment utilisée dans le secteur du transport aérien pour mesurer le résultat avant intérêts, impôts, amortissement et locations d'avions. Cette unité de mesure donne un aperçu des résultats d'exploitation avant les coûts de location d'avions, l'amortissement et la désuétude, coûts qui varient sensiblement d'une compagnie aérienne à l'autre en raison de la façon dont chacune finance son matériel volant et ses autres actifs. Comme le BAIIALA n'est pas une unité de mesure conforme aux PCGR pour la présentation d'états financiers et qu'il n'a pas de sens normalisé, il ne saurait être comparé à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. Le lecteur est invité à se reporter au Rapport de gestion du premier trimestre de 2008 d'ACE pour un rapprochement du BAIIALA (avant provision pour les enquêtes sur le fret) et du BAIIALA au résultat d'exploitation.

Pour un complément d'information sur les documents publics d'ACE, dont sa Notice annuelle, veuillez consulter SEDAR au www.sedar.com ou EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Des énoncés prospectifs se trouvent dans le présent communiqué. Ces énoncés se reconnaissent à l'emploi de termes tels que «prévoir», «projeter», «pouvoir», «planifier» et «estimer», employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent concerner entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de risques connus et inconnus, d'incertitudes et de l'action de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, l'état du secteur, du marché et de la conjoncture en général, des conflits armés, des attentats terroristes, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de comprimer les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations et conflits du travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, de la réglementation et des procédures, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents déposés par ACE auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque », du Rapport de gestion de l'exercice 2007 d'ACE daté du 7 février 2008 ainsi qu'à la rubrique 10 du Rapport de gestion du premier trimestre de 2008 d'ACE daté du 9 mai 2008. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'ACE en date de celui-ci et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, ACE n'a ni l'intention

ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

- 30 -

Renseignements :	Isabelle Arthur (Montréal)	(514) 422-5788
	Peter Fitzpatrick (Toronto)	(416) 263-5576
	Angela Mah (Vancouver)	(604) 270-5741

Internet : aceaviation.com

État consolidé des résultats

Non vérifié (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les	
	31 mars 2008	31 mars 2007*
Produits d'exploitation		
Passages	2 311 \$	2 152 \$
Fret	124	140
Autres	291	333
	2 726	2 625
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	496	698
Carburant avions	715	585
Locations avions	63	104
Redevances aéroportuaires et de navigation	241	243
Maintenance, matières et fournitures avions	203	136
Communications et technologies de l'information	73	76
Restauration et fournitures connexes	77	83
Amortissement et désuétude	169	146
Commissions	53	59
Contrat d'achat de capacité conclu avec Jazz	235	-
Charge exceptionnelle liée à la restructuration de la main-d'œuvre	-	9
Autres	428	515
	2 753	2 654
Perte d'exploitation avant l'élément suivant	(27)	(29)
Provision pour les enquêtes sur le fret	(125)	-
Perte d'exploitation	(152)	(29)
Produits (charges) hors exploitation		
Intérêts créditeurs	25	33
Intérêts débiteurs	(96)	(123)
Intérêts capitalisés	17	36
Gain à la cession d'actifs	46	7
Gain (perte) sur instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	(23)	34
Bénéfices tirés des participations et autres revenus de placement	12	3
Autres	(1)	-
	(20)	(10)
Perte avant les éléments suivants	(172)	(39)
Participation sans contrôle	64	(23)
Gain (perte) de change	(89)	33
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices		
Impôts exigibles	-	(6)
Impôts futurs	15	(37)
Perte de la période	(182) \$	(72) \$
Perte par action		
Résultat de base et dilué	(2,96) \$	(0,70) \$

*ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'Aéroplan depuis le 14 mars 2007 et de Jazz depuis le 24 mai 2007. ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'ACTS depuis le 16 octobre 2007. Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et peuvent être consultées sur SEDAR au www.sedar.com and sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.

Bilan consolidé

Non vérifié (en millions de dollars canadiens)	31 mars 2008	31 décembre 2007*
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 254 \$	2 300 \$
Placements à court terme	679	839
	1 933	3 139
Liquidités soumises à restrictions	55	124
Débiteurs	841	793
Stocks de carburant avions	72	98
Dérivés liés au carburant	135	68
Charges payées d'avance et autres actifs à court terme	153	199
Impôts sur les bénéfices futurs	164	200
	3 353	4 621
Immobilisations corporelles	7 743	7 925
Charges reportées	51	51
Actifs incorporels	650	647
Dépôts et autres actifs	624	527
	12 421 \$	13 771 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 179 \$	1 266 \$
Produits passages perçus d'avance	1 437	1 245
Partie à moins d'un an de l'obligation au titre des milles Aéroplan	55	55
Partie à moins d'un an de la dette à long terme et des obligations locatives	701	686
	3 372	3 252
Dette à long terme et obligations locatives	4 035	4 006
Actions privilégiées convertibles	188	182
Impôts sur les bénéfices futurs	50	50
Passif au titre des prestations de retraite et avantages complémentaires	1 773	1 824
Autres passifs à long terme	624	483
	10 042	9 797
Participation sans contrôle	692	757
CAPITAUX PROPRES		
Capital social et autres capitaux propres	336	450
Surplus d'apport	277	504
Bénéfices non répartis	872	2 209
Cumul des autres éléments du résultat étendu	202	54
	1 687	3 217
	12 421 \$	13 771 \$

*ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'Aéroplan depuis le 14 mars 2007 et de Jazz depuis le 24 mai 2007. ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'ACTS depuis le 16 octobre 2007. Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et peuvent être consultées sur SEDAR au www.sedar.com and sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Non vérifié (en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 mars 2008	Exercice terminé le 31 déc. 2007*	Trimestre terminé le 31 mars 2007*
Capital social			
Actions ordinaires au début de la période	243 \$	533 \$	533 \$
Rachat et annulation d'actions ordinaires	(115)	-	-
Distributions de parts d'Aéroplan	-	(306)	(274)
Distribution de parts de Jazz	-	(70)	(51)
Émission d'actions liée à l'exercice d'options sur actions	1	86	19
Total du capital social	129	243	227
Autres capitaux propres			
Actions privilégiées convertibles	117	117	117
Obligations de premier rang convertibles	90	90	92
Total du capital social et autres capitaux propres	336	450	436
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	504	25	25
Rachat et annulation d'actions ordinaires	(228)	-	-
Juste valeur des options sur actions attribuées aux employés de la Société, comptabilisée comme charge de rémunération	1	25	5
Juste valeur des options sur actions exercées au capital social	-	(29)	-
Participation négative dans Aéroplan	-	483	426
Total du surplus d'apport	277	504	456
Bénéfices non répartis			
Solde au début de la période	2 209	810	810
Rachat et annulation d'actions ordinaires	(1 155)	-	-
Incidence cumulative de l'adoption de nouvelles méthodes comptables	-	5	10
Entente de non-concurrence et de transfert de protocoles de réparation	-	(4)	-
Bénéfice net (perte) de la période	1 054 (182)	811 1 398	820 (72)
Total des bénéfices non répartis	872	2 209	748
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au début de la période	54	-	-
Incidence cumulative de l'adoption de nouvelles méthodes comptables	-	(7)	(7)
Autres éléments du résultat étendu	148	61	10
Total du cumul des autres éléments du résultat étendu	202	54	3
Total des capitaux propres	1 687 \$	3 217 \$	1 643 \$

*ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'Aéroplan depuis le 14 mars 2007 et de Jazz depuis le 24 mai 2007. ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'ACTS depuis le 16 octobre 2007. Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et peuvent être consultées sur SEDAR au www.sedar.com and sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.

État consolidé du résultat étendu

Non vérifié (en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	31 mars 2008	31 mars 2007*
Résultat étendu		
Perte de la période	(182) \$	(72) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Variation nette des pertes latentes sur des titres d'US Airways (après déduction d'impôts de 1 \$)	-	(4)
Variation nette des gains latents réalisés sur le Fonds de revenu Jazz Air (après déduction d'impôts de (15 \$))	71	-
Gains nets sur des dérivés liés au carburant visés par l'application de la comptabilité de couverture (après déduction d'impôts de (46 \$) en 2008; de (3 \$) en 2007)	100	6
Reclassement au résultat des pertes (gains) réalisés nets sur des dérivés liés au carburant (après déduction d'impôts de 11 \$ en 2008; de néant en 2007)	(23)	8
	148	10
Total du résultat étendu	(34) \$	(62) \$

**ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'Aéroplan depuis le 14 mars 2007 et de Jazz depuis le 24 mai 2007. ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'ACTS depuis le 16 octobre 2007. Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et peuvent être consultées sur SEDAR au www.sedar.com and sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.*

État consolidé des flux de trésorerie

Non vérifié (en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	31 mars 2008	31 mars 2007*
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Exploitation		
Perte de la période	(182) \$	(72) \$
Ajustements liés au rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant de l'exploitation		
Amortissement et désuétude	169	146
Gain à la cession d'actifs	(46)	(7)
Gain (perte) de change	65	(33)
Impôts sur les bénéfices futurs	(15)	37
Excédent de la capitalisation des régimes d'avantages sociaux sur la charge constatée	(51)	(69)
Diminution de l'obligation au titre des milles Aéroplan	(16)	(27)
Provision pour les enquêtes sur le fret	125	-
Participation sans contrôle	(68)	18
Autres	(13)	(25)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	261	351
	229	319
Financement		
Émission d'actions ordinaires	1	19
Rachat et annulation d'actions ordinaires	(1 498)	-
Emprunts liés au matériel volant et à des facilités	187	112
Distributions versées à la participation sans contrôle	-	(53)
Réduction de la dette à long terme et des obligations locatives	(323)	(78)
Autres	-	(1)
	(1 633)	(1)
Investissement		
Placements à court terme	161	(155)
Produit de la vente de parts de Jazz	97	-
Produit de l'entiercement lié à la vente d'ACTS	40	-
Produit de la vente d'autres actifs	27	45
Produit découlant d'opérations de cession-bail	411	-
Nouvelles immobilisations corporelles	(403)	(437)
Déconsolidation de la trésorerie d'Aéroplan	-	(231)
Acquisition d'Aeroman, après déduction de la trésorerie	-	(53)
Autres	25	12
	358	(819)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	(1 046)	(501)
	2 300	1 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 254 \$	1 353 \$
 Paiements d'intérêts en espèces	68 \$	60 \$
 Paiements en espèces d'impôts sur les bénéfices	2 \$	6 \$

*ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'Aéroplan depuis le 14 mars 2007 et de Jazz depuis le 24 mai 2007. ACE ne consolide plus les résultats et la situation financière d'ACTS depuis le 16 octobre 2007. Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires et peuvent être consultées sur SEDAR au www.sedar.com and sur EDGAR au www.sec.gov/edgar.shtml.